



Arrondissement  
de Torcy

Canton de  
Pontault-Combault

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 janvier 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 30  
Excusés : 6  
Non excusés : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT SIX JANVIER, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 janvier 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHÖZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - M. DUMONT - Mme TCHOULA NJIA - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. TASD'HOMME - Mme FERNANDES - Mme HEUCLIN - M. FOUBERT - M. LARGIER . Mme TOUPANCE.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. JACQUOT - M. LEBOUCHER.

POUVOIRS :

M. TASD'HOMME	à	M. BORD
Mme FERNANDES	à	Mme PIOT
Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

## SEANCE DU 26 JANVIER 2026

N°2026\_01\_26-16

Ref : Direction du département technique

**Objet: Candidature de la commune de Pontault-Combault au concours "les rubans du Patrimoine 2026"**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les modalités de participation au concours « les rubans du Patrimoine 2026 » annexé à la délibération,

**CONSIDERANT** que les dispositions d'admission au concours « les rubans du Patrimoine 2026 » est ouvert à toute commune ou intercommunalité ayant conduit une opération de restauration, réhabilitation et valorisation d'édifice de plus de cinquante (50) ans présentant un intérêt patrimonial, technique ou particulier, dont les travaux ont été terminés au cours des trois (3) années civiles,

**CONSIDERANT** que la candidature de la commune de Pontault-Combault au concours « Les rubans du Patrimoine 2026 » permet de valoriser la restauration de l'église Saint-Denis en tant qu'édifice le plus ancien du patrimoine bâti,

**CONSIDERANT** que le prix attribué est de 18 000 € à répartir entre les lauréats,

**CONSIDERANT** que cette candidature fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission aménagement / travaux du 15 janvier 2026,

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

**APPROUVE** la candidature de la commune de Pontault-Combault au concours « Les rubans du Patrimoine 2026 ».

**AUTORISE** le maire à signer tous documents afférents à cette candidature.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260129-2026\_01\_26-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026



Pour extrait certifié conforme  
Fait en mairie, le 29 janvier 2026

Gilles BORD  
Le Maire de Pontault-Combault